



Communiqué de presse

A Saint-Quentin-Fallavier - le 30 mars 2021 -11h45

Assemblée Générale Mixte le mardi 6 avril à 17 h

Les dernières annonces gouvernementales sur les nouvelles restrictions applicables dans le Rhône nous ont conduits à changer le mode opératoire de notre Assemblée Générale. Elle se tiendra bien le 6 avril 2021 à 17h, mais **uniquement sous la forme d'une Webconférence** réservée à nos actionnaires.

Nous demandons à nos actionnaires d'exercer leur droit de vote avant l'assemblée, par courrier avant le 31 mars, **de préférence par Votacess avant le 5 avril.**

Plus d'information sur notre site web, rubrique « Assemblée Générale ».